



Communiqué du 13 décembre 2023

*Des centaines d'enfants dorment dehors,
14 000 personnes sans logement dans l'agglomération lyonnaise... ça suffit :*

Un logement digne pour tous, maintenant !

Nous entrons dans l'hiver et le nombre et la situation de celles et ceux qui n'ont pas de logement sont plus catastrophiques que jamais :

- Le Samu social 69 dénonce « une situation vraiment inédite (...) : **14 000 personnes sont sans domicile dans le Rhône, hors demandeurs d'asile.** On retrouve des publics qu'on ne voyait pas avant : les personnes âgées et celles en situation de handicap. » (Le Progrès, 16/11) « C'est un chiffre qui a doublé en cinq ans » (lyoncapitale.fr, 14/11).
- Le « collectif Jamais sans toit recense à ce jour sur la Métropole de Lyon au grand minimum **321 enfants sans abri** dont 30 enfants de moins de 3 ans, 12 écoles occupées pour mettre à l'abri 54 enfants et leur famille » (communiqué 20/11).
- Les collectifs Soutiens/Migrants Croix-Rousse et Exilé.es - Soutiens Lyon alertent : « À ce jour, près de **250 mineur·es isolé·es étranger·ère·s en recours** sont toujours abandonné·es par les institutions à Lyon et survivent grâce à la solidarité citoyenne et associative, certains **sous des tentes**, d'autres **dans des squats** » (communiqué 5/12).

La rue et la faim : conséquences de la vie chère

Conséquences du blocage des salaires et de l'explosion des prix qui permet à une minorité de capitalistes d'enregistrer des profits records... pendant que des millions de travailleurs et de jeunes subissent la faim, le froid et la rue !

Qui est responsable ?

L'État d'abord, à qui la loi confère la mission de garantir le droit au logement pour tous et de créer des logements pour les situations d'urgence en nombre suffisant !

La Métropole de Lyon ensuite, compétente pour assurer en particulier l'hébergement des mineurs et de leur famille. Elle peut alors mobiliser son budget pour agir « *dans l'hypothèse où l'État n'aurait pas accompli les diligences qui lui reviennent* », et même « *se retourner contre l'État* » pour exiger une indemnisation.

D'un côté, ceux qui exigent un logement pour les enfants « sans toit » font donc face à la préfète du Rhône, représentante de l'État qui refuse d'accorder davantage de moyens. C'est la même politique réactionnaire que celle qui inspire la « loi immigration ».

De l'autre, l'association « Jamais sans toit » a aussi rendu compte des réponses des représentants de la Métropole qui « *n'ira pas au-delà de ses compétences (femmes isolées)* ».

avec enfant de moins de 3 ans ou femmes enceinte de plus de 8 mois », affirmant même « *qu'elle assumera de remettre à la rue des personnes en plein hiver (femme qui accouche fin décembre)*. » Honteux !

Pas de logements disponibles ? Mensonge !

Plus de 50 000 logements sont vacants dans l'agglomération, selon des chiffres officiels qui couvrent autant le secteur privé que les bailleurs sociaux. Soit 4 à 5 fois plus de logements que ce qui est nécessaire pour loger les 14 000 personnes sans logement.

Ce qui manque, ce ne sont pas les logements vacants, c'est la volonté de satisfaire ce besoin vital de la population laborieuse, en ponctionnant les 413 milliards de la loi de programmation militaire (en hausse de 40 %) et les centaines de milliards d'aides aux capitalistes.

La majorité EELV, PS, PC, LFI... qui dirige la Métropole de Lyon vient de voter 10 millions d'euros pour « *participer au sauvetage d'opérations immobilières à l'arrêt* » et des intérêts d'une poignée de promoteurs. En 2023 la Métropole paye aussi 37,3 millions d'euros aux banques au titre des intérêts de la dette.

Alors bien sûr, ces dernières semaines des députés et élus municipaux « de gauche » ont dénoncé l'inaction de l'État. La députée Charlotte Garin (EELV) a passé la nuit dans une école occupée. Le maire de Lyon Grégory Doucet (EELV) demande à rencontrer Macron « *pour trouver des solutions à la hauteur de la crise* ». Son adjointe “aux solidarités” Sandrine Runel (PS) encourage aussi les occupations d'école... la même regrettait pourtant le 8 novembre que la préfète ait fait évacuer « *sans concertation* » les centaines d'occupants du squat “pyramide” à Gerland, alors que la Ville était « *en demande de pouvoir coordonner la mise en place de l'évacuation* ».

Et en attendant, combien de relogements ? Dans les faits, la crise ne cesse de s'aggraver.

Quelle issue ?

L'UNITÉ POUR LA RÉQUISITION DES LOGEMENTS VACANTS !

Chacun en a fait l'expérience, hier comme aujourd'hui : ni les camps de tente, ni les squats, ni les occupations d'écoles ne constituent un véritable logement. Beaucoup le disent : « *En fait on a l'impression de se substituer aux autorités, et même que ça les arrange.* » Pour que chacun ait enfin un logement digne, ce sont bien des décisions politiques qu'il faudra imposer.

L'issue réside dans la réalisation de l'unité de l'ensemble des organisations se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique, **pour appeler les familles et tous ceux qui sont concernés à une manifestation en direction de la Préfecture du Rhône et des élus de la Métropole pour exiger** la seule mesure pouvant vraiment répondre à l'urgence de la situation, celle que la Commune de Paris décréta le 25 avril 1871 : **la réquisition des logements vacants**.

Le Parti des travailleurs est disponible pour agir dans l'unité sur cette exigence.

Prenez contact avec le PT. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite prendre contact avec le Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à parti.des.travailleurs69@gmail.com ou à Parti des travailleurs, BP 27, 93101 Montreuil Cedex.